

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclésiastique de
→Saint-Boniface.←



Imprimerie: ANSARD, O.M.I. Arch. S. Boniface; MANITOBA

Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface.
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur (Manitoba, Canada.,
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier,

WINNIPEG

VINS, TONIQUES ET APERITIFS

Pour les personnes fatiguées et nerveuses, un verre à vin pris deux ou trois fois par jour avant le repas donne de l'appétit et est un tonique général pour tout le système humain.

DUBONNET, INVALID, MARIANI, ST-MICHEL,
BYRRH, DIXO—Combinaison de Port et d'essence
de bœuf pour les convalescents.

La Cie Richard-Beliveau Ltée

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

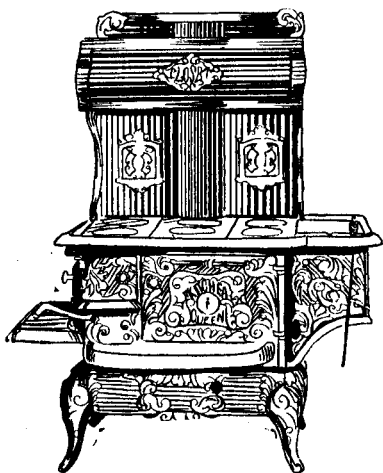
Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :. TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons **Le "KITCHEN QUEEN"**



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantités énormes. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2 x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....	\$24.50
Avec grand four.....	32.00
Avec grand four et réservoir.....	37.00
Thermomètre, extra.....	\$1.00
Récipient pour l'eau, extra...	3.00

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

ANNONCES

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent à preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU	ACCIDENT ET VIE	TERRAINS
Atlas Assurance Co. Ltd.	London Lancashire	Southern Imp. Co. Ltd
Commercial Union Ass. Co.	Guarantee & Acc. Co.	St. Boniface Land Co.
Guardian Assurance Co.	Commercial Union	Land Syndicate Ltd
Mercantile Fire Ins. Co.	(Life Department)	Red River Realty Co.
Calumet Insurance Co.		(Limited)
Pacific Coast Fire Ins. Co.		

TELEPHONES :

Jour, Main	{	5004	Nuit, Fort Rouge	{	1388
		5005			187
		5006			Main, 7528

Demandez-nous nos listes de propriétés de St Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

JOSEPH T. DUMOUGHEL

établi

en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.

Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses, Ecoles et Maisons privées.

Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie l'Industrielle et contre les accidents.

Argent à prêter à termes des plus faciles.

BUREAU: BLOC BULMAN, RUE BANNATYNE, WINNIPEG

NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA.

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS,

TESTAMUR catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, Tarraco-
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exerceat
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve,
quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspicione
omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.
Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur,
etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capella et oratoria Hispaniæ et
aliarum regionum utantur: ideo illud non possumus non commendare
Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-
cium idoneum;

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis



De mandato Eminentissimi et Reverendissimi Patris Archiepiscopi
Thomas Costa

VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock. Le Plus Grand Assortiment. Le Plus Bas Prix.
Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

ANNONCES

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT
WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygleniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.,
Telephone 529.

46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 4ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS—ASSURANCES, FINANCES, ARGENT A PRETER

Représentant les Compagnies :

CONTRE LE FEU—"London Assurance Corporation", de

Londres, Angleterre, incorporée en 1720. ACTIF, \$23,041,775.

"The Northern Assurance Co, Ltd., de Londres, Angleterre, incorporée en 1836. ACTIF, \$51,335,000.

"Royal Exchange Assurance", de Londres, Angleterre, incorporée en 1720. ACTIF, \$30,432,300.

SUR LA VIE—"The Great West Life Assurance Company".

CONTRE LES ACCIDENTS—Maladies, Responsabilités et Automobiles—"Ocean Accident and Guarantee Corporation", de Londres, Angleterre. "Western Canada Accident and Guarantee Insurance Co "

Attention spéciale donnée aux édifices religieux et aux résidences privées. ☐

BUREAU. 403 RUE ST-JOSEPH.
St-Boniface, Man.

Casier Postal No 75
Telephone Main 2152

ANNONCES

LE DR. PEATMAN DES HOPITAUX DE PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface, - - - Manitoba

Téléphone Main 1677

Antonio LANTHIER

MANCHONNIER

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

(NORWOOD) — ST-BONIFACE — MANITOBA
Telephone Main 7258

J. H. TREMBLAY, Prés. J. O. BRUNET, Vice-Prés. J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés
Tél. privé, Sher. 2328 Tél. Main, 7106, St-Boniface Tél. privé, Main 6265

J. H. TREMBLAY Co. Ltd

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX

Edifices religieux et publics une spécialité

Bâtisse du Builder's Exchange — — WINNIPEG

TEL. MAIN 3151 — BOITE POSTALE 1896

ANNONCES

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS, France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B. de P. 234. ST-BONIFACE, MAN.

Phone Main 6402

Autels, Chemins de Croix, Statues, &c. en Marbre, Onyx, Pierre, Bronze, Granit. Marbre et Pierre Artificiels. Staff Carton Romain, Plâtre. :- :-

Références pour les autels : Eglises de Notre-Dame et la Nativité, à Montréal; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S. C., à Québec; Cathédrale de Rimouski; la Cathédrale de Kingston; St. Paul, à Toronto; N.-Dame, à Guelph; St. Joachim, à Edmonton; N.-D. des Prairies (Trappel, Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton. Saint-Edouard, à Montréal, etc.

Le
Piano
que
vous
devez
avoir

De
Villers
Piano

Au
prix
que
vous
devez
payer

Tél. Main 3823

B. de P. 2113

DE VILLERS PIANO

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

Salle de Vente :

269 Avenue York,

Winnipeg, Man.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Étranger, 7 francs.

VOL. XI

15 AOUT 1912

No. 16

SOMMAIRE—Extraits d'une circulaire de S. G. Mgr l'Archevêque au clergé—
Sir Joseph Dubuc au Collège de St-Boniface—Nominations ecclésiastique
—A Saint-Norbert—ECHO du Congrès—Brefs extraits du discours de S. G.
Mgr l'Archevêque au Congrès—"L'Union Nationale Métisse" fête son
président—Ordination de M. Albert Baribault—Nos Carmélites—Feu M.
Charles-Georges Caron—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—**SUPPLÉMENT :**
Discours de M. Etienne Lamy au Congrès de Québec. (Suite).

EXTRAITS D'UNE CIRCULAIRE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE AU CLERGE.

INCENDIE DE CHICOUTIMI.

Voici le texte de la lettre que S. G. Mgr M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, nous adresse après le désastreux incendie qui a détruit, à la fin de juin, sa cathédrale, son séminaire et une grande partie de sa ville épiscopale.

EVÊCHÉ DE CHICOUTIMI, 1ER JUILLET 1912.

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR LANGEVIN,

ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE.

VÉNÉRÉ ET CHER SEIGNEUR,

Vous connaissez l'étendue du malheur qui vient de s'abattre sur la jeune ville de Chicoutimi. Tout le quartier commercial qui aurait pu m'aider à relever la cathédrale et surtout le séminaire de ses ruines, est en cendres. La charité publique est déjà venue au secours des particuliers avec une générosité qui nous a vivement touchés. Restent la cathédrale et le séminaire, qu'il faut sans retard reconstruire, puisque ces deux institutions sont le cœur et l'âme du diocèse.

Ce qui fait l'objet particulier de mes inquiétudes, c'est la reconstruction du séminaire, qui n'a que soixante mille piastres d'assurances, et qui doit tout de suite être rebâti, en un moment où la main d'œuvre est hors de prix. Nous ne savons pas vraiment comment sortir de l'im-

passé où nous nous trouvons engagés. Inutile d'en dire davantage. Votre Grandeur imagine facilement le reste de la situation. Quand une seule de ces choses est frappée, peuple, cathédrale ou séminaire, tous à peu près peuvent concourir à réparer le désastre. Mais ici, presque tous ceux qui auraient pu porter secours sont enveloppés dans le même malheur.

Voilà pourquoi je me vois dans la triste nécessité de faire appel à Votre grande charité et à celle de Votre bon peuple. Je m'adresse à Votre Grandeur avec d'autant plus de confiance, qu'Elle a déjà eu la bonté de me promettre une quête générale dans Son Diocèse lorsque j'ai eu l'honneur de La rencontrer à Québec, à l'heure navrante où l'élément destructeur multipliait les ruines dans ma ville épiscopale, et détruisait en six heures l'œuvre de mes prédécesseurs et la mienne.

C'est donc avec la plus grande confiance que je m'adresse à Votre Grandeur, qui, j'en suis convaincu, voudra bien suivre l'exemple du Vénéré Archevêque de Québec. La lettre pastorale qu'il a adressée à son peuple, et que Vous connaissez, nous a sensiblement touchés, et elle provoquera sans doute un grand mouvement de charité parmi ses généreux diocésains.

Vous remerciant d'avance, Monseigneur, je vous prie d'agréer l'hommage de ma fraternelle reconnaissance en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† De Votre Grandeur

Le tout dévoué frère en J.-C.

† M.-T., Ev. DE CHICOUTIMI.

Cet appel est vraiment bien touchant et Nous avons l'assurance que nos diocésains, toujours si généreux quand il s'agit d'aller au secours de ceux qui sont éprouvés par le malheur, donneront volontiers selon leurs moyens. La ville épiscopale de Chicoutimi est le siège de la dévotion à saint Antoine de Padoue dans le pays, et nous engageons fortement nos fidèles à donner non, cette fois, pour le pain matériel, mais pour le pain intellectuel des nombreuses générations de jeunes gens qui seront instruits dans ce séminaire qui a déjà donné tant d'hommes remarquables à l'Eglise et à l'Etat, grâce à ses fortes traditions de science et de piété. En conséquence, Nous demandons que le dimanche, 18 août, la présente circulaire soit lue dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse et on fera une quête dont le produit sera envoyé à M. l'abbé A. Béliveau, procureur.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE VIENNE, AUTRICHE.

Du 10 au 15 SEPTEMBRE.

Comme il importe de nous unir aux catholiques, nos frères, réunis au Congrès eucharistique de Vienne, voici ce que Nous réglons:

Du 10 au 15 septembre il y aura, chaque soir, dans toutes les é-

glises et chapelles publiques du diocèse, un salut du Très Saint-Sacrement durant lequel on chantera trois fois le *Parce Domine* suivi du *Magnificat*, et les fidèles sont invités à communier le dimanche, 15 septembre, et chaque jour du Congrès.

SIR JOSEPH DUBUC AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Nous tenons à consigner le texte de l'adresse présentée à Sir Joseph Dubuc, lors de sa visite au Collège de Saint-Boniface le 19 juin dernier, la veille même de son départ pour le Congrès de Québec et le surlendemain de sa décoration par Sa Majesté Georges V. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province, l'honorable D.-C. Cameron, présidait la séance.

A SIR JOSEPH DUBUC, B. C. L., L. L. D., K. C., K. B.

Sir Joseph,

L'honneur insigne que vient de vous conférer Sa Majesté Georges V, notre bien-aimé Roi, ne peut nous laisser insensible.

Le Collège de Saint-Boniface vous est uni par des liens trop nombreux et trop étroits pour que l'honneur de votre nom ne devienne pas sa gloire.

Comme représentant du Collège au Conseil Universitaire vous occupez le poste de Vice-Chancelier de l'Université depuis 20 ans. Cinq de vos fils sont les fils de notre Alma Mater, et vos petits fils, Jean et Gustave, en sont les enfants gâtés.

Aussi, avec quel empressement nous saisissons l'opportunité de remercier le Roi dans la personne de son distingué représentant, l'honorable Douglas Cameron, d'avoir daigné se souvenir de vos mérites.

Oui, Monsieur le Gouverneur, nous vous exprimons toutes notre gratitude de ce que Sa Majesté, le Roi d'Angleterre ait ainsi récompensé son loyal et dévoué sujet en l'appelant à prendre place dans les rangs de ses vaillants chevaliers de la couronne.

Sir Joseph Dubuc, nous le disons avec fierté, l'a bien mérité. Depuis 42 ans qu'il dépense ses énergies et prodigue ses talents pour la cause du Roi dans notre Province du Manitoba — la mère de l'Ouest.

Tour à tour écrivain, légiste, député, orateur de la chambre, Ministre de la Couronne, juge, administrateur de la Province, partout et toujours Sir Joseph a été par son honnêteté, son ardeur au travail, son dévouement à la chose publique, le sujet britannique sans peur et sans reproche. Sa Majesté le Roi a donc décoré le mérite en décorant Sir Joseph Dubuc.

A vous, Lady Dubuc, nous offrons aussi nos félicitations. Nous sommes bien jeunes pour mesurer et peser les mérites de la femme dans les honneurs du mari, mais nos maîtres nous disent tant de bien

de nos mères. ils nous les font tant aimer que nous osons conclure que les mérites de Sir Joseph Dubuc sont les vôtres et que par conséquent sa distinction royale devient la vôtre.

Et à nos frères aînés, Messieurs Joseph, Gustave, Lucien, Antonin et Albert, comme à Madame Bourgouin et aux autres dames de la famille, nous disons: Si vous êtes fiers de Monsieur votre Père, nous, nous sommes fiers comme vous et avec vous, pour vous et pour nous.

En terminant, Sir Joseph, nous vous remercions bien cordialement d'avoir daigné vous rendre à notre invitation, malgré vos fatigues et le long voyage que vous entreprendrez demain matin. Aussi, serions-nous bien indiscrets — et nous tenons absolument à ne pas l'être — si nous attendions de vous un discours. Et encore une fois, croyez à notre gratitude comme à notre considération.

Votre présence, ce soir, est pour nous toute une leçon comme elle est notre joie et notre bonheur. Merci.

LES ELEVES DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

Gustave Dubuc et Jean Bourgouin offrirent un superbe bouquet de roses à Lady Dubuc, et, dans un dialogue tout ravissant de naïveté, ils félicitèrent leur grand'maman.

Sir Joseph répondit à l'adresse en rappelant que cette distinction royale qu'il venait de recevoir, il l'acceptait avec d'autant plus de gratitude et de fierté qu'il sentait bien que c'était l'élément canadien et catholique qui était honoré dans sa personne.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES.

— M. l'abbé T. Campeau, curé de Sainte-Agathe, en remplacement de feu M. l'abbé A. Bourret.

— M. J.-A. Bastien, curé de Saint-Eustache.

— M. l'abbé C. Mahieu, curé de Sainte-Amélie.

— M. l'abbé P.-E. Halde, curé de Deloraine.

— M. l'abbé A. Pouliot, missionnaire résidant à l'Île-de-Pierre, (Saint-Ambroise, près Saint-Laurent).

— M. l'abbé J.-E. Derome, missionnaire résidant à Makinak, en charge de Winnipegosis et de Swan River.

— M. l'abbé Alexandre Defoy, à Letellier.

— M. l'abbé Léon Rivard, au Petit-Séminaire.

— M. l'abbé E. Tétraut, vicaire à Grande-Clairière.

— M. l'abbé A. Chevalier, vicaire à Sainte-Anne des Chênes.

— M. l'abbé P. Decelles, vicaire à Sainte-Rose du Lac.

— M. l'abbé L. Brodeur, secrétaire à l'archevêché.

A SAINT-NORBERT.

Du *Manitoba*.

Dimanche dernier, le 21 juillet, avait lieu à Saint-Norbert la bénédiction de la pierre angulaire du collège qui s'élève en ce moment dans le village et qui sera confié aux Frères Maristes.

Ce collège, destiné aux garçons, est dû à l'initiative du curé de Saint-Norbert, M. l'abbé Cloutier. Avec une modestie qui l'honore, M. l'abbé Cloutier a refusé dimanche de reconnaître son mérite en la matière et il a voulu reporter sur Mgr Ritchot, son prédécesseur, et sur M. l'abbé Cherrier, le légataire de Mgr Ritchot, toutes les louanges que ce magnifique collège provoque. Mgr Ritchot avait, en effet, organisé magnifiquement la paroisse de Saint-Norbert, et M. l'abbé Cherrier regarde comme un pieux devoir de contribuer à parachever l'œuvre commencée. M. l'abbé Cloutier, en sa qualité de curé, préside au progrès de la paroisse. C'est ainsi que près du grand pensionnat, destiné aux jeunes filles, s'érige maintenant un autre grand établissement, où l'on donnera la culture intellectuelle et morale aux garçons.

La paroisse de Saint-Norbert a compris l'importance de l'événement de dimanche dernier et s'est rendue en grand nombre à l'église pour de là accompagner processionnellement Mgr Dugas, lequel, au milieu des cantiques, et suivi de plusieurs prêtres et religieux, a béni le nouvel édifice. La foule a ensuite défilé devant la pierre angulaire en frappant le traditionnel coup de marteau et en laissant son obole. Des discours ont ensuite été prononcés par Mgr Dugas, M. l'abbé Cherrier, M. l'abbé Cloutier, M. Joseph Bernier, M. P. P., et M. le Dr Lachance.

ECHO DU CONGRES.

Voici ce qu'un éminent professeur de littérature et de science, de Paris, écrit à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque au sujet du Congrès du Parler Français de Québec.

“ Je tiens à vous dire le grand effet qu'a produit en France comme en Angleterre le Congrès du Parler Français. Ce fut pour beaucoup une révélation. Plusieurs extraits des discours, notamment du vôtre, ont été reproduits dans les journaux.

“ Quant à nous, qui connaissons par les journaux canadiens le travail long et dévoué qui a été nécessaire pour préparer cette œuvre (car elle est plus qu'une manifestation), l'entrain et la foi des promoteurs de cette croisade, nous avons au cœur une vive et reconnaissante admiration pour tous les bons ouvriers du Congrès et nous sommes aussi profondément touchés du si beau, amical et fraternel accueil fait à nos éminents compatriotes, en séjour au Canada ”.

BREFS EXTRAITS DU DISCOURS
DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE AU CONGRES.

L'OUEST CANADIEN.

Ils sont ici nos frères de l'Ouest qui se sont engagés courageusement dans le sillon glorieux tracé par nos découvreurs intrépides et nos saints missionnaires, porte-étendards du Christ et de la vraie civilisation. Organisés en paroisses régulières, avec leurs institutions religieuses et nationales, et guidés par leurs prêtres, ils sont aussi nombreux que l'étaient nos pères dans Québec, après le traité de Paris, et ils ont autant et même plus de raisons d'espérer dans l'avenir s'ils s'appuient sur Québec, et si Québec leur est fidèle. Une mère aimante et de sang illustre, comme la nôtre, peut-elle jamais abandonner ses enfants, n'est-elle pas deux fois notre mère, quand elle défend la vie menacée de ses enfants ?

L'ONTARIO.

Ils sont ici nos frères bien-aimés d'Ontario, les plus rapprochés de Québec, forts de leur nombre et de leur organisation paroissiale. Ils n'ont rien à discuter, rien à plaider, ils n'ont qu'à conserver comme des hommes ce qu'ils possèdent de droit naturel conféré aux parents, et aussi par le droit d'hommes libres dans un pays de liberté pour tous.

La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive les courages des cœurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons, nous le gardons." C'est la réponse du vieux gouverneur Frontenac à l'envoyé anglais qui lui demandait de rendre ses canons: *Viens les prendre.*

LE DRAPEAU BRITANNIQUE.

Nous sommes chez nous au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang. Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons, avec joie, foi et fidélité, mais nous lui demandons, en retour, de protéger toujours nos libertés et nous clamons à tous les échos du pays la vieille devise normande: "Dieu et mon droit." L'âme de la patrie va pour nous au dernier coin de la terre canadienne, à la dernière motte de terre, au der-

nier brin d'herbe. Chacun de nous l'emporte avec lui dans son cœur comme un trésor sans prix, et l'exilé mourant, loin de ses chers siens et de la douce terre natale, lui envoie encore son souvenir le plus affectueux et lui réserve, avec Dieu, le dernier battement de son cœur.

SOUHAITS A LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Je m'adresse de nouveau, à toi, ô bien-aimée province de Québec, pour te bénir, te souhaiter des agrandissements et des progrès de plus en plus merveilleux, mais aussi pour te supplier de ne pas oublier tes enfants dispersés. Il s'échappe des profondeurs de tes vastes forêts, du sein de tes vallées ombreuses, de la cime de tes montagnes, des eaux de tes lacs, de tes rivières, et surtout des ondes majestueuses et des cataractes du fleuve roi, comme une douce brise qui gonfle nos cœurs et nous enivre de joie et d'espérance. Il me semble entendre sortir de chacun de tes foyers français, à l'ombre du clocher tant aimé, symbole d'amour et d'espérance, une voix douce et pénétrante qui chante: *O Canada, mon pays, mes amours*. Et à ceux qui se font prophètes de malheur, et nous parlent de mort, j'oppose la voix divine qui sort de chacun de tes tabernacles et qui dit: "Tu ne mourras pas, mais tu vivras, mais tu chanteras les louanges du Seigneur."

L'UNION NATIONALE MÉTISSE

FÊTE SON PRÉSIDENT.

Splendide a été la fête célébrée le 30 juillet dernier par l'Union Nationale Métisse du Manitoba en l'honneur de son digne et distingué président, M. Roger Goulet. Environ deux cents personnes de Saint-Boniface et de Winnipeg se rendirent au parc Riverside par le vapeur l'Alberta nolisé pour la circonstance. D'autres vinrent aussi des paroisses environnantes, notamment de Saint-Vital, de Saint-Norbert et de Saint-Adolphe. Étaient présents: Mgr Dugas, P. A., V. G., le R. P. Jean, S. J., recteur du Collège, le R. P. A. G. Morice, O. M. I., l'honorable Juge L.-A. Prud'homme, M. Joseph Bernier, M. P. P., et d'autres notabilités, dont nous serions heureux de consigner les noms si l'espace nous le permettait. Le héros de la fête, les personnes mentionnées et quelques autres prirent tour à tour la parole au banquet. Comme la fête était spécialement destinée à honorer M. Roger Goulet, président de l'Union, et à le remercier de ce qu'il a fait pour elle, on nous saura gré de donner le texte de l'éloquente adresse qui lui fut présentée, — moins cependant un court passage inspiré par un regrettable malentendu qui s'explique très bien pour qui connaît toutes les circonstances.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'Union Nationale Métisse Saint-Joseph de Manitoba est heureuse de saluer aujourd'hui son Président d'une manière toute spéciale.

Lorsque chaque année notre fête nationale vient réveiller tous les échos de nos élans patriotiques et faire battre nos cœurs à l'unisson, c'est avec bonheur et avec toute la fierté dont le Métis est capable, que nous vous avons salué comme notre chef et le digne interprète de nos aspirations nationales et religieuses.

Cette année, cependant, la reconnaissance nous impose plus que le tribut annuel de notre enthousiasme patriotique. Les sacrifices de toutes sortes, que vous vous êtes imposés et que vous vous imposez chaque jour pour l'avancement et le succès de notre organisation nationale, nous imposent le devoir de proclamer notre reconnaissance à votre égard et notre attachement aux principes pour lesquels vous luttez si énergiquement, et notre dévouement inaltérable à votre personne.

Depuis de longues années, Monsieur le Président, votre devise a toujours été: sacrifice et dévouement. Vous vous êtes partout montré le digne fils d'Elzéar Goulet, martyr de nos libertés françaises dans le Nord-Ouest canadien. Vous vous êtes peint tout entier dans ce cri spontané qui jaillit de vos lèvres lorsque l'on voulut enlever le crucifix de nos écoles: "Enlevez-le si vous voulez, mais vous me trouverez au pied pour le défendre."

Nous voulons que ce cri sublime soit appris à nos enfants et gravé dans leurs cœurs, afin qu'eux-mêmes, quand ils se rallieront pour la défense de notre langue et de notre foi, le redisent et que leur pensée se reporte à votre souvenir.

Dans la tâche difficile d'éducateur, qui ne connaît le talent, le tact et l'abnégation, dont vous faites preuve chaque jour, afin de sauvegarder nos droits scolaires. Mais à côté du rôle d'inspecteur d'écoles, il y en a un autre ni moins beau ni moins noble, que vous remplissez avec ardeur: celui de patriote.

L'absorbant travail et les multiples préoccupations de votre tâche ne vous empêchent pas de travailler à un but plus spécial pour assurer le respect du nom métis.

L'Association, qui vous fête aujourd'hui, est le fruit de votre travail et de votre initiative.

Grâce à cette Association, les Métis ont pu se rallier à votre voix comme autrefois aux appels de l'immortel Louis Riel.

Grâce à l'*Union Nationale Métisse* réorganisée par vous, notre esprit national a pris un essor plus ample, et, vous regardant avec confiance, l'avenir nous apparaît plein de foi.

La tragédie de Régina semblait avoir semé chez nous l'apathie et

nous avoir jetés dans la torpeur, mais depuis le jour où nous vous avons acclamé comme chef, on ne peut plus attaquer le peuple métis et son histoire impunément.

Des erreurs historiques, menaçant de passer à la postérité, ont été rectifiées par votre entremise, et si nous nous sentons si forts et si sûrs aujourd'hui, c'est que nous vous avons à notre tête.

Tout récemment encore par votre intervention, aidée d'une influence aimée, une démonstration humiliante pour le peuple métis et la race française a pu être empêchée, et pour arriver à ce résultat vous n'avez pas craint d'entreprendre un grand voyage.

Ce banquet, que nous vous offrons aujourd'hui, Monsieur le Président, est un faible témoignage de notre estime et de la confiance sans borne que nous avons pour vous.

Nous espérons que pendant de longues années encore vous voudrez bien rester à notre tête. Forts de votre appui, de votre talent et de votre énergie, nous continuerons à marcher dans la voie du progrès, du bonheur et de la prospérité.

Permettez-nous, Monsieur le Président, d'adresser nos humbles hommages à votre digne épouse, Madame Goulet, que nous sommes heureux d'avoir parmi nous aujourd'hui.

Nous souhaitons et prions Dieu qu'il vous conserve longtemps encore à l'affection du peuple métis et de votre famille.

L'UNION NATIONALE MÉTISSE SAINT-JOSEPH DE MANITOBA.

ORDINATION DE M. L'ABBE ALBERT BARIBAULT.

Le 21 juillet, S. G. Mgr l'Archevêque a ordonné prêtre à Kenora M. l'abbé Albert Baribault. C'est le premier enfant de la paroisse élevé à la dignité sacerdotale. Aussi la cérémonie revêtit-elle l'éclat d'une fête paroissiale. Elle eut lieu pendant la grand'messe du dimanche. Le R. P. E. Gendreau, O. M. I., curé de Saint-Charles, remplissait les fonctions de prêtre assistant, et les RR. PP. Jean, S. J., recteur du Collège de Saint-Boniface, et Bousquet, O. M. I., principal de l'Ecole Industrielle de Kenora, celles de diacre d'honneur. M. l'abbé A. Béliveau et le R. P. J. Paillé, O. M. I., agissaient comme diacres d'office.

Après l'évangile, le R. P. W. Vézina, O. M. I., curé, souhaita en termes heureux la bienvenue à S. G. Mgr l'Archevêque et le remercia d'avoir bien voulu venir faire cette ordination dans la paroisse. Le sermon de circonstance fut prononcé, en français et en anglais, par le R. P. A. Beaudin, O. M. I., de Winnipeg.

Le lendemain le nouveau prêtre monta à l'autel, accompagné du R. P. Vézina, O. M. I., curé, et M. l'abbé Béliveau prononça un sermon de circonstance. S. G. Mgr l'Archevêque assistait à cette première messe.

NOS CARMELITES.

En attendant que nous puissions faire connaître l'œuvre de prière et de mortification, qu'accomplissent nos bonnes Carmélites dans leur rigoureux cloître, nous consignons les noms des religieuses fondatrices: Rde Mère Raphaël de la Providence, prieure; Rde Mère Marie Anne du Divin Cœur de Jésus, sous-prieure; Rde Sœur Gertrude du Divin Cœur de Jésus, 1ère dépositaire; Rde Sœur Marie de l'Eucharistie, 3e dépositaire; Sœur Marie-Ange du Saint-Sacrement; Rde Sœur Marie-Blanche du Précieux-Sang, et Rde Sœur Maria de la Sainte-Famille. Cette dernière, en qualité de tourière, vit hors du cloître. Il y a trois postulantes dans le cloître et une hors du cloître.

FEU M. CHARLES-GEORGES CARON.

Nous avons le regret de faire part à nos lecteurs de la mort de M. Charles-Georges Caron survenue le 7 du courant à l'hôpital de Saint-Boniface à la suite d'une opération jugée nécessaire, mais dont son état de santé n'a pu supporter l'effet. Il ne se dissimulait pas la gravité de sa condition, mais il se soumit quand même à l'opération en se remettant chrétiennement entre les mains du bon Dieu, qui l'a appelé à lui pour le récompenser de sa vie déjà si bien remplie d'œuvres et de mérites.

Le regretté défunt était venu de Louiseville il y a plus de trente ans et s'était établi à Saint-Charles où il a toujours vécu et où il dort son dernier sommeil. Il était depuis 1907 inspecteur des Institutions publiques de la province, poste qu'il remplissait à la satisfaction de tous et dans lequel il faisait beaucoup de bien. Toute sa vie il fut le modèle du citoyen et du paroissien. Les œuvres de charité et d'éducation trouvèrent toujours en lui un précieux et généreux auxiliaire.

Outre son épouse éplorée, quatre de ses huit enfants lui survivent, dont deux sont Ursulines aux Trois-Rivières et deux demeurent à la maison paternelle. Le défunt était dans sa soixante-et-unième année.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Saint-Charles le 9 août. S. G. Mgr l'Archevêque y assistait et fit l'éloge du défunt en présence de la paroisse en deuil.

DING ! DANG ! DONG !

— Le Souverain Pontife a célébré le 9 août le neuvième anniversaire de son couronnement. Puisse la divine Providence le conserver de longues années encore à son œuvre de *restauration de toutes choses dans le Christ*.

— Son E. le Cardinal Fischer, archevêque de Cologne, est décédé le 31 juillet. Il était né en 1840 et avait reçu le chapeau en 1903.

— Le 22 juillet S. G. Mgr l'Archevêque a reçu, dans l'église de l'Immaculée-Conception à Winnipeg, les derniers vœux de la Rde Sœur Marie-Bertha de Jésus, des Missionnaires Franciscaines de Marie. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Cherrier, curé de la paroisse.

— On annonce la nomination de S. G. Mgr McNeil à l'archevêché de Toronto, celle de S. G. Mgr Casey à l'archevêché de Vancouver, celle de Mgr J.-D. Morrisson, V. G., à l'évêché d'Antigonish, et celle de M. l'abbé E. Leblanc, curé de Weymouth, diocèse d'Halifax, à l'évêché de Saint-Jean, N. B. Cette dernière nomination ne manquera pas de causer dans tous les groupes acadiens des provinces maritimes une vive et spéciale réjouissance.

— Le sacre de S. G. Mgr Georges Gauthier, évêque titulaire de Philippopolis et auxiliaire de Montréal, aura lieu le 24 du courant dans la cathédrale de Montréal.

— Lors de la célébration du centenaire Selkirk, à Winnipeg, le mois dernier, Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur-général du Canada, a posé la pierre angulaire d'un monument au noble Lord, au coin des rues Main et Portage. Nous applaudissons de tout cœur à cette heureuse idée de commémorer par le marbre ou le bronze le souvenir de cet homme à l'esprit large et au cœur généreux. Puissions-nous voir bientôt se dresser à Winnipeg ce monument de Lord Selkirk et à Saint-Boniface celui de La Vérendrye!

— Le comité judiciaire du Conseil Privé, le plus haut tribunal de l'Empire, a confirmé le jugement de la Cour Suprême du Canada à l'endroit de la législation sur le mariage qui, d'après la constitution, est du ressort exclusif des provinces. C'est donc le coup de grâce porté au bill Lancaster qui voulait faire reconnaître comme légal, dans toute l'étendue du Canada, tout mariage, même celui d'un ou de deux Catholiques, contracté indifféremment devant un prêtre ou un ministre. Ce bill visait la législation de la province de Québec.

— La retraite pastorale a eu lieu au Collège du 5 au 10 août. Elle a été prêchée par le R. P. Etienne Galtier, prêtre de la Congrégation du T. S. Sacrement, de Montréal. Le même prédicateur donnera la première retraite aux prêtres du nouveau diocèse de Régina du 19 au 24 août.

— Le R. P. Théophile Hudon, S. J., ancien professeur de Rhétorique au Collège, est parti le 9 août pour Edmonton afin d'y préparer les voies à l'ouverture d'un nouveau collège classique réclamé à grands cris par le clergé et les fidèles. Le R. P. Recteur l'accompagne. Nos meilleurs vœux de succès au futur collège d'Edmonton.

— Nous apprenons avec plaisir la nomination d'un premier inspecteur d'écoles catholique et de langue française dans la province de l'Alberta. Nos félicitations à l'heureux titulaire, M. J.-J. Leblanc, d'origine acadienne.

— Le R. P. X. Portelance, O. M. I., curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg, est revenu de France le 2 août. Il espère que Notre-Dame de Lourdes l'a guéri et ne ressent aucune douleur depuis son pèlerinage à la grotte miraculeuse.

— Le R. P. Arsène Turquetil, O. M. I., et son compagnon, le R. P. Armand Leblanc, O. M. I., récemment venu de France, sont partis de Montréal le 24 juillet pour se rendre à la mission qu'ils vont établir au nord de la Baie d'Hudson, à Chesterfield Inlet, chez les Esquimaux. Ils font ce long et pénible voyage par le seul bateau de la Cie de la Baie d'Hudson qui se rende une seule fois l'an dans ces lointaines régions. Que le bon Dieu bénisse ces courageux missionnaires et leur accorde une riche moisson d'âmes ! Le jeune P. Leblanc, nouvellement ordonné, va porter les prémices de son sacerdoce à des populations païennes, dont il lui faudra commencer par apprendre la langue. Comme nous l'avons déjà dit, aucun blanc n'a encore pénétré dans ces pays arides et glacés, qui font partie du vicariat apostolique du Keewatin.

— M. l'abbé Denys Lamy est revenu le 31 juillet de la province de Québec. Après le Congrès de la langue française, il est allé aux Etats-Unis visiter quelques-uns des cercles de *l'Association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine* qu'il avait organisée en 1908. Ça été pour lui un grand sujet de joie et de consolation de retrouver plusieurs cercles bien vivants, comme les deux de Manchester, par exemple, auxquels il a donné une conférence. Bon courage et en avant toujours !

— Quatorze Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke sont arrivées à Saint Boniface le 10 juillet. Elle prendront soin de l'Archevêché et du Petit-Séminaire.

— Les recettes du *Rose Day* (10 juillet), en faveur de l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg, se chiffrent dans les \$4 000, et les Dames Patronnesses de l'hôpital de Saint-Boniface ont remporté un beau succès pendant le temps de l'Exposition avec leurs tables à manger. Le pavillon de l'hôpital de Saint-Boniface est connu et la foule s'y rendit en grand nombre.

— On aura facilement saisi la coquille qui, dans notre dernier numéro, donne un nouveau et distingué secrétaire à S. G. Mgr l'Evêque de Régina, mais il est bon de la corriger. Tout ce que voulait dire le texte, c'est que le Rvdissime Abbé de Muenster avait été l'hôte de l'archevêché, ainsi que Mgr de Régina et son secrétaire.

R. I. P.

— M. Maxime Rocan, sr, décédé à Saint-Boniface.

— Dame David Dussault décédée à Saint-Boniface.

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XI

15 AOUT 1912

No. 16

DISCOURS DE M. ETIENNE LAMY

AU CONGRES DE QUEBEC.

Suite.

Notre sève robuste résista. Jamais plus de mouvement, d'originalité, de surabondance ne marqua l'influence du génie populaire sur la littérature. Cette fécondité risquait même d'étouffer le goût sous son fouillis luxuriant lorsqu'au seizième siècle le français devint la langue légale par l'ordonnance de Villers-Cotterets. La royauté à ce moment peut disposer du langage parce qu'elle est devenue la maîtresse non-seulement d'un état mais d'une société. La royauté continue ce magistère en fondant l'Académie Française, c'est-à-dire en confiant à une compagnie d'écrivains la charge de veiller sur cette langue. L'Académie fut comme une sorte de conseil de révision qui prononçait sur les mots: ceux qu'elle déclare bons pour le service sont inscrits par elle dans le *dictionnaire de l'usage*. Un des premiers écrivains qui aient exercé cet office, Vaugelas, rappelait le double caractère de notre langue, quand il définissait l'usage "la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps." Alors viennent les classiques jardiniers qui, au moment où tout se régularisait dans l'Etat, tracent dans cette végétation spontanée leurs jardins à la française. L'art à son tour envahissait la nature.

Sous Louis XIV, la Cour a attiré tout ce qui dans la nation s'élève, la France se vide de ses élites pour Versailles et l'éclat qu'elle projette sur la couronne semble rayonner de la couronne même. Le monarque paraît n'usurper sur personne quand il dit: l'Etat, c'est moi! et choisit pour emblème le soleil. Le péril de cette magnificence serait peut-être que, trop majestueuse, elle devint gênante pour les jours ouvrables de la vie, et qu'elle imposât silence à la voix du peuple. Mais au XVIII^e siècle, le soleil baisse. La joie d'admirer finit, la lassitude d'obéir commence. L'opposition n'a pas de place à Versailles, ville de la Cour, mais se retrouve chez elle à Paris, ville de la Fronde.

Bien avant le pouvoir politique, l'influence littéraire a ses journées des 5 et 6 octobre, est ramenée de Versailles à Paris, et ce sont

les salons qui donnent la mode à la Cour. A Paris, l'élite de ceux qui parlent ou écrivent fixe la langue dans la capitale du peuple par qui et pour qui la langue est faite. Ces salons prétendent à leur tour devenir les seuls arbitres du langage. Les lettres et la science sont non-seulement la gloire, mais la mode de l'époque, et toutes les modes exagèrent, les grammairiens veulent soumettre les *fantaisies de l'usage* aux raideurs d'une syntaxe toute logique. Les savants renchérisent sur l'exactitude. Pour devenir précise, la langue se coupe les ailes, s'abstrait, se dessèche. Mais le peuple, qui n'a plus de place, la prend toute par la Révolution. Aux régularités minutieuses du lexique et du laboratoire succèdent les rumeurs puissantes et capricieuses de la place publique. L'enthousiasme d'un espoir universel rend l'éloquence au verbe anémié dans sa clarté sans chaleur. Mais comme la félicité publique fuit devant les paroles qui l'appellent, il faut tromper l'espoir pour le soutenir. Dans les tragédies de la liberté et dans les apothéoses de la gloire, l'imagination populaire prend l'habitude du démesuré, oublie le naturel pour une façon de parler et d'écrire, — pompeuse, théâtrale et qui pour atteindre au sublime toucherait au ridicule. Tout se sépare et se renouvelle au dix-neuvième siècle par une réaction de réalités. Au milieu d'événements ramenés aux proportions ordinaires, l'homme, las des crédulités aux formules abstraites, se tourne vers ce qui trompe le moins: la nature. Il la regarde en lui et hors de lui; il explore deux immensités: son cœur et le monde. La langue se dépouille à la fois de la maigreur didactique et de l'enflure déclamatoire. Elle ajoute à ses dons anciens une sensibilité experte à s'analyser, et scrupuleuse de se peindre telle qu'elle est, une richesse renouvelée de sensations et d'images, une âpreté de mélancolie et une profondeur de lyrisme en apparence contradictoire et pourtant naturelle à qui regarde de près les misères de l'homme et la splendeur de l'univers.

Jamais donc n'a manqué à notre langue ni la source toujours jaillissante de l'imagination nationale, ni la digue intellectuelle qui filtrait le flot pour en recueillir la pureté. Cette collaboration séculaire de la multitude et de l'élite, œuvre où chacun travaille pour tous, a fait la langue une et indivisible.

Plus absconse et scientifique, plus conforme aux préciosités d'une aristocratie, elle fut descendue malaisément jusqu'aux multitudes, et peut-être scindée en deux dialectes, l'un savant et l'autre vulgaire, la parole faite pour unir tous ceux de la race, les aurait tenus divisés. Œuvre de tous, expression de l'unité nationale, la langue n'a pas cessé de fortifier en France une âme et un génie commun.

Elle reflète, en effet, les traits essentiels de la race française. Notre survivance celtique s'y révèle à ce qu'elle fut parlée avant d'être écrite. Elle est formée plus pour l'oreille que pour les yeux et avec un souci moindre de la rendre lapidaire pour l'inscription que souple

pour les entretiens, de la préparer pour la magnificence que pour l'utilité. Les mots du midi coupés de leur redondance, la monotone splendeur de leurs voyelles adoucie par quelques tons neutres, les mots du nord émondés de leur rudesse inharmonieuse, la confusion de leurs consonnes éclairée de voyelles, sont sortis de ces contraintes, raccourcis pour la plupart, simplifiés, faciles à mouvoir, comme armés en course, harmonieux dans leurs proportions, sobres jusque dans leur sonorité, beaux de cette beauté raisonnable que donne aux choses un exact rapport entre leur forme et leur objet. Ils durent un surcroît de valeur à la façon infiniment diverse dont les lettres s'accrochèrent dans les syllabes et dont les syllabes prirent importance dans les mots. Cet art de prononcer qui modifie et multiplie leur apparence d'après l'intention avec laquelle ils sont employés, substituait aux harmonies toutes physiques et toujours les mêmes de la sonorité les dissemblances innombrables et volontaires de l'expression. La matière plastique du langage se trouve ainsi teinte, renouvelée et comme accrue par toutes les nuances de sensibilité qu'elle reflète et toutes les diversités de pensée qu'elle revêt. Et c'est là seulement une forme de l'empire décisif que l'intelligence a exercée sur toute la structure de la langue française. D'autres idiomes mettent leur fierté dans la multitude de leurs vocables, reconnaissent à tout homme indépendance pour en construire de nouveaux, accumulent ainsi les termes de rechange, c'est-à-dire les chances de ne trouver que des suppléants au mot propre, de ne parvenir qu'à l'à peu près et de multiplier par la surabondance des termes l'incertitude des idées. Ils abandonnent à chacun le droit d'exposer ses idées dans l'ordre choisi par son caprice, ce caprice y mit-il du désordre, et, les rendit-il plus malaisées à comprendre. Même les langues grecque et romaine, plus régulières d'architecture et rigoureuses de syntaxe, n'évitaient ni les inversions, ni les incidences et sacrifiaient à la pompe ou à l'élégance un peu de la netteté.

La grecque, chant d'un peuple heureux, écoutait la musique autant que le sens des mots. La romaine, si impérative fût-elle, cadencait son allure, au risque de la ralentir et laissait traîner longuement sa robe de périodes. La langue française, construite par une société qui se construisait elle-même, n'a pas de temps à perdre, elle va droit au but.

LE VOCABULAIRE FRANÇAIS.

D'abord elle forme son vocabulaire avec ce concept nouveau que la multitude des mots n'est pas plus leur opportunité que le bavardage n'est l'éloquence, et que pour les langues comme pour les hommes les vraiment riches ne sont pas les prodiges: que chaque chose a droit à un terme pour la définir, mais qu'il ne faut pas deux termes pour signifier la même chose, qu'il n'y a pas de mots interchangeables, et que leur superfluité fatigue la mémoire sans profit pour la pensée.

que trouver le mot propre et s'y tenir est à la fois simplifier l'étude de la langue et accroître sa puissance par son exactitude. Cette pauvreté consciente du vocabulaire est la richesse originale de notre langue. Et de cette richesse rien ne se perd et tout est mis en sa valeur, grâce à la manière de l'employer. Notre langue assigne à chaque mot dans chaque phrase et à chaque phrase dans le discours une place obligatoire: sa construction met aussitôt en évidence ce dont on parle et ce qu'on en veut dire. Elle exprime la pensée dans l'ordre même où la pensée apparaît à l'esprit. Et cet ordre est suggestif pour la raison que souvent le lecteur achève seul la pensée de l'écrivain, et que l'auditoire souffle aux orateurs la fin de leurs phrases. Aussi est-elle la mieux faite pour la causerie et elle seule en permet le charme le plus délicat. Car la conversation française n'est-elle pas l'art de commencer si clairement qu'il devienne superflu de finir? N'est-elle pas le plaisir des interruptions polies où chacun trouve l'hommage d'avoir été saisi à demi mot? N'est-elle pas la grâce continue d'attaques et de parades indiquées avec un mouvement aussi efficace et plus rapide que si on le poussait à fond? Essayez avec une autre langue!

Mais les dons de la nôtre ne sont pas seulement une harmonie naturelle de mots et une beauté intellectuelle de logique: son plus grand mérite est d'avoir servi à une œuvre de beauté morale. Elle a toujours été la servante d'idées qui dépassaient les intérêts d'une race et d'un temps; elle a été la distributrice séculaire des richesses communes au genre humain. Une affirmation de foi religieuse est son premier mot d'ordre. C'est au cri français de *Dieu le veut!* que les croisades furent prêchées dans toute l'Europe, c'est en français que furent rédigées les assises de Jérusalem et d'Antioche, les royaumes de Terre Sainte. Ses premières œuvres littéraires sont pour célébrer l'héroïsme de l'homme, les vertus de la femme et enseigner le sublime dans l'action. Quand elle atteint sa maturité, elle monte, sans s'y perdre, aux sommets de la raison pure. Les objets traditionnels de la pensée française occupent ensemble l'incomparable compagnie de prosateurs et de poètes qui, au XVIIe siècle, immortalisent la foi, la philosophie, la politique, la science, les luttes de la passion et du devoir, l'étude de la nature humaine et de ses faiblesses. Le même caractère d'universalité se continue au XVIIIe siècle par les promesses de justice et d'émancipation que l'intelligence française lance au monde, promesses si vides d'expérience, si gonflées de sophismes, si sincères, pourtant, d'espoir dans l'avenir. Toute la terre entendit, car montrer aux hommes le bonheur, c'est parler à tous leur langue.

Voilà les caractères essentiels du parler français. Le grec a été la langue de l'art: le latin, la langue du gouvernement; le français a été la langue de la conscience. Tel est le secret magnifique de son autorité. Elle doit sa beauté suprême à la beauté de ce qu'elle exprime. La

noblesse de sa fonction s'est reflétée dans la noblesse de sa forme. Le rayon de sa lumière intérieure a comme illuminé ses mots. L'idéal contenu par elle a été comme l'éther subtil que le ballon enferme et qui, sollicité par une force ascensionnelle, cherche dans les altitudes son équilibre, et soulève avec lui son enveloppe. Et le genre humain, les voyant ensemble passer par-dessus les frontières, lui a su gré de s'élever dans les profondeurs impartagées où montent et s'unit l'âme de tous.

LES CONQUÊTES DU FRANÇAIS.

Ainsi se justifie la fortune du français. Ses conquêtes furent vastes autant que rapides. Dès le XII^e siècle, les étrangers le définissent *la langue qui court le monde et la plus délectable parure*. Elle paraît telle non-seulement par la supériorité de ses mots et de leurs assemblages, mais pour avoir la première donné leur expression la plus parfaite à deux sentiments nés du christianisme et qui dominent la vie publique et la vie privée de ce temps : l'amour de l'honneur et l'honneur de l'amour. Nos chansons de gestes, nos romans, nos poésies galantes, qui célèbrent le chevalier et la dame, c'est-à-dire le bon droit du courage dans l'homme, et, dans la femme, la dignité de la grâce, coulent comme des sources pures où l'Europe étanche sa soif du beau. Les légendes héroïques du nord où notre science oublieuse de son propre bien a cru découvrir les spontanités du génie scandinave, ne sont que les échos de cette ancienne voix. La gloire plus proche du seul siècle que nous appelons le grand a usurpé toute notre admiration, les clartés plus lointaines s'éteignent dans l'éblouissement où il nous laisse, mais notre primauté ne fut pas moindre au XIII^e siècle qu'au XVII^e. Au XVIII^e, notre rang était si établi que l'Académie de Berlin ouvrait un concours, non pour rechercher si le français était la première des langues, mais à quelle raison elle devait son universalité et si elle la conserverait. La réponse de Rivarol est restée fameuse, et le prix qu'il obtint semblait un assentiment donné aux plus hardies des prétentions françaises. Rivarol fut peut être le causeur le plus exquis d'une société où le suffrage suprême n'était pas *cela est vrai*, mais *cela est piquant*, d'une époque où l'esprit s'exerçait moins à entretenir la justesse des pensées qu'à aiguïser la finesse des mots, et d'une langue où les phrases étaient jolies, provocantes et grêles comme des danseuses dressées sur leurs pointes. Ce petit maître de nos élégances traitait un peu les autres langues en maître; il insistait assez sur leurs imperfections pour paraître incrédule à leur avenir. Il comparait avec quelque dédain leurs mérites et les nôtres et invitait ces vaincues à capituler de bonne grâce comme si notre victoire exigeait leur défaite, comme si le français devait s'étendre en les refoulant et peu à peu se substituer à elles. Il y avait à ces illusions quelques ex-

cuses. La France était le peuple alors sans égal par la fécondité de sa population, sa gloire militaire et une influence telle que, renonçant à rivaliser avec notre goût, nos mœurs, nos caprices, l'univers poli se bornait à les copier.

Au début du XXe siècle, nous avons cessé d'être les plus nombreux, de paraître les plus forts, et ce n'est plus vers nous que les regards convergent.

Seule notre langue est restée: mais sa puissance n'a pas besoin d'autre puissance. Les affirmations de jadis faussaient le problème, au lieu de le résoudre. L'avantage des armes et la masse de la population ne confèrent à un peuple ni droit ni moyen d'imposer son langage. Si le nombre était un titre, l'avenir du monde serait de parler chinois. Si la victoire était une maîtresse d'école, l'Europe eût parlé français sous Napoléon, car dans les territoires où il dominait, il l'enseigna d'autorité, mais le vainqueur des rois fut tenu en échec par les enfants qui ne voulurent pas oublier la langue apprise de leur mère. Il n'y a pas à tenter de refoulement, il n'y a pas à espérer de substitution entre les langues. Dédaigner aucune d'elles, en souhaiter la destruction, est ignorer ce que toutes représentent de durable et de légitime. Elles sont les voix des patries, elles sont, pour chaque peuple, sa pensée sous la forme la plus naturelle à ses instincts, la synthèse de toutes les différences qui le distinguent de tous les autres peuples, la sûreté d'un rempart contre l'étranger. Tant que subsistera la diversité des races subsistera la diversité des langues. Mais les peuples, même les plus glorieux de leur autonomie, même les plus jaloux de leur qualité, ne vivent pas isolés. Ils ont besoin, fut-ce pour régler leurs conflits, de rapports les uns avec les autres. Certains intérêts sont internationaux. Enfin, il y a des vérités et des devoirs qui dominent les races, qui sont le bien ou la loi de tous les hommes. Or, pour que les hommes communiquent de peuple à peuple, pour qu'ils s'aident par les aptitudes de chaque race, à accroître le bien général, pour que le genre humain prenne conscience de son unité, il est besoin d'une langue commune. Cette langue, qui ne doit pas supprimer les langues nationales, doit s'ajouter à elles.

LE FRANÇAIS, LANGUE INTERNATIONALE.

Il faut ou la fabriquer de toutes pièces ou la choisir parmi celles qui existent. En fabriquer une, est le jeu innocent auquel s'amuse depuis quelques années quelques hommes de loisir. Ils inventent des mots ou des syllabes qu'ils empruntent à diverses langues pour ne pas faire des jalouses. Ils croient être nouveaux et ils copient une méthode vieille de vingt siècles, et qui sur les bords de la Méditerranée a des termes ramassés en Europe, en Asie et en Afrique formé le levantin. Grâce à lui, en effet, des hommes de race différente réalisent les combinaisons sommaires par lesquelles l'argent des uns passe dans les

poches des autres. Mais est-ce là le but de la vie ? Qu'on tente avec les langages artificiels et rudimentaires de rédiger un traité, de poursuivre une recherche scientifique, de s'élever aux abstractions de la philosophie et aux sommets de la morale. On a là toutes les grandes affaires du genre humain. Pour les traiter, il faut une langue éprouvée, assouplie, et qu'un long usage ait faite complète.

De ces langues, en usage, laquelle adopter ? Les peuples les plus denses demandent la préférence pour celles qui sont parlées par le plus d'hommes.

Mais la plus parlée de toute ne l'est que par une minorité dans l'univers. Et quel est l'intérêt de la majorité à qui la décision appartient ? Ne pas choisir comme expression des idées et des intérêts communs à tous les hommes, une langue qui représente trop une race. Plus une race se mire dans son parler avec l'orgueil d'y reconnaître en quoi elle diffère de toutes les autres, et en quoi elle l'emporte sur elles, plus ce serait pour les autres s'amoindrir, subir une hégémonie et accroître l'importance d'un rival. Les langues les plus parlées dans le monde avant la nôtre, sont l'anglais, le russe, l'allemand, et après la nôtre l'espagnol. Ce sont les langues des peuples qui se savent le plus de gré de ne ressembler à personne. Voit-on l'allemand se faire par la langue le vassal de l'anglais, l'anglais emprunter la confusion méthodique de l'allemand ou l'un ou l'autre s'accommoder du vague sentimental que l'âme slave a mis dans le russe, ou tous payer tribut à l'inactive grandiloquence de l'espagnol ? La langue désirable est celle qui rappelle le moins les traits particuliers à une race.

Moins le peuple qui l'a formée est nombreux, moins le choix fait d'elle risque de servir une ambition trop redoutable. L'essentiel est obtenu si cette langue, sans imposer aux étrangers qui l'emploient un vasselage envers le génie particulier du peuple qui l'a faite, offre à tous un instrument docile et exact à toutes les opérations de l'intelligence. La perfection serait atteinte si cette langue, pour avoir beaucoup servi à exprimer les sentiments communs à tous les hommes, avait laissé l'histoire de ces efforts dans de grandes œuvres : car alors l'apprendre serait s'instruire non-seulement de mots mais d'idées et trouver dans les maîtres de la langue les maîtres de la pensée et du cœur. N'est-ce pas nommer la langue française ? Laquelle a autant servi les idées générales ? Laquelle a créé plus d'œuvres immortelles ? Laquelle est faite d'une substance empruntée à plus de peuples ? Dans laquelle l'égoïsme de race est-il moins visible ? Dans laquelle est plus permanente la sollicitude du genre humain ?

N'est-elle pas la langue de tous ceux qui veulent compléter leur culture par les lettres et devenir plus hommes ? N'est-elle pas la plus employée parmi les peuples étrangers après leur idiome national ? Rester chez eux la seconde, voilà la forme légitime et suffisante de son universalité.

Lui maintenir ce rang et l'office public de quiconque la parle est moins un privilège à garder qu'un service à rendre. Elle ne déclinerait pas sans que son amoindrissement nous accusât : car elle ne cesserait d'être nécessaire au monde que si nous la laissons dégénérer.

LE FRANÇAIS A-T-IL DÉGÉNÉRÉ ?

Qu'elle ait déjà dégénéré, c'est le seul mais commun argument de ses adversaires. Oui, disent-ils, la France a exercé un magistère admirable, il atteignit son apogée au XVII^e siècle. La France alors était la première non-seulement par les qualités de sa langue, mais par l'usage qu'elle en faisait. Elle ne cessait de rappeler les lois de l'ordre.

Son génie voyait si haut et si loin qu'il embrassait du même regard la vie présente et la vie future comme les parts solidaires d'une seule destinée. Il n'avait pas trop de l'infini pour contenir ses plénitudes. La foi prolongeant sa raison il avait appris que l'homme est sur la terre non pour obtenir le bonheur, mais pour le mériter, et que le présent est l'épreuve, l'avenir la récompense, que la société se fonde et dure des sacrifices demandés aux instincts de chacun et que les immolations de l'égoïsme individuel à l'intérêt général font le droit de la créature aux générosités compensatrices du Créateur. Cette morale ne condamnait pas l'effort de l'homme pour obtenir dès ce monde quelques avances de joie, mais elle fixait à ces joies leur rang et elle enseignait que par leur retard même elles étaient accrues, si on leur préférait le devoir. Le devoir ainsi justifié ne semblait pas trop lourd. Qu'il prescrivit à la race de croître et de multiplier, à la famille de demeurer stable, au sujet de défendre son prince, au pauvre de perpétuer par son travail l'inégalité des fortunes, aux privilégiés de payer la plus impérieuse de leurs dettes, la bonté envers les malheureux, il obtenait soumission et sur le monde la patience répandait sa douceur. Gardienne de cette paix, la littérature ne songeait ni à favoriser la licence des mœurs, ni à exciter les haines des classes, ni à affaiblir la société. Cet ordre commença d'être ébranlé au dix-huitième siècle par ceux dont l'orgueil, rebelle aux humilités religieuses, se trouva par là même réduit à des hypothèses vagues sur l'existence de Dieu et sur ses desseins.

A suivre.



VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre bonne réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "*La bonne Marchandise à un Prix raisonnable.*"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc. **Phone 1901**

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré sera envoyé par la poste à demande.*

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHASUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux, et Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Bénitiers, Encensoirs, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCER. **Boîte de Poste No. 59**

Tél., Magasin, M. 8248.

Résidence, M. 3405

ANNONCES

Téléphone 1364

B. de Poste 94

LePage Lumber Co.

COIN DE L'AVE PROVENCHER ET DE LA RUE THIBAUT
SAINT-BONIFACE, MAN.

Marchands de Bois de construction en gros et en détail.
Toutes espèces de boiseries fines, châssis et portes de toutes
sortes. Bois de corde, charbon dur et mou, etc.

Cour et Bureau : 239 Ave. Provencher, St-Boniface.

O. W. REIF

DECORATEUR D'EGLISES

340 AVENUE ST. JOHN, - - - WINNIPEG, MAN.

Permettez-moi de donner un cachet de beauté à votre église. Tout ce que
vous pouvez désirer en fait de peinture et de décorations.

REFERENCES—Rév. Père Supérieur, Eglise du St-Esprit, Winnipeg, Man.

Rév. Père Supérieur, Eglise St Joseph, Winnipeg, Man.

Le seul artiste de l'Ouest canadien qui fait une spécialité de la décoration
des églises.

THE JOBIN MARRIN CO., LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Une grande quantité de Marchandises d'épicerie de toutes sortes.

Souvenez-vous que nous avons en main tous les produits du pays avec profits
pour les Consignataires.

Les commandes reçues des écoles industrielles, des procureurs de missions et
des communautés religieuses, en général, recevront une attention spéciale.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

— (-o) —

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTIEMENT EXÉCUTÉS

ANNONCES

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERES

Viandes fraîches, viandes salées, volailles, poissons, légumes, épicerie

BOUTIQUES :

A St Boniface, 25 Avenue Provencher, } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicerie, Garry 2296

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE FRANCAISE

Départ tous les jeudis à 10 h. A.M. de New-York pour Havre-Paris (France)

BORDEAUX (suppl.)	27 jui	LA LORRAINE	15 Aout
LA TOURAINE	1 Août	FRANCE	22 Août
ROCHAMBEAU (suppl.)	3 Août	LA PROVENCE	20 Août
LA SAVOIE	8 Août	LA LORRAINE	5 Sept

Pour informations s'adresser :

362 et 667, Rue Main

ALLOWAY & CHAMPION,

WINNIPEG Représentants, ou à tout agent de Cies de Chemins de fer.

SERVICE DIRECT ENTRE

QUEBEC et LE HAVRE

PAR LES PAQUEBOTS DE LA

Cie. GENERALE TRANSATLANTIQUE

Départ de Québec—FLORIDE..... 17 Août

Ce paquebot ne transporte qu'une classe de passagers de cabine (seconde classe). Prix de la traversée, \$57.50 et au-dessus. Tarif en 3me classe \$33.00.

Pour renseignements, s'adresser à Genin, Trudeau & Cie, Limitée, 22 rue Notre-Dame ouest, Montréal, agents généraux pour les passagers. Pour le fret, s'adresser à Wm M. McPherson, 53 Dalhousie, Québec.

ANNONCES

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISÉ \$4,000,000
CAPITAL (entièrement payé) \$2,500,000
FONDS DE RÉSERVE \$2,650,000

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et traites vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargnes sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT PRO TEMP.

ST-BONIFACE, MAN.

LORGNONS, LUNETTES ET OBJETS D'OPTIQUES DE
TOUTES SORTES

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

— SPÉCIALITÉ POUR LES YEUX D'ENFANTS —

NOUS PARLONS FRANÇAIS

A. CUSSON, President et Gerant General
Téléphone prive, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et châssis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur command.

Téléphone 2626

Boîte de Poste 20

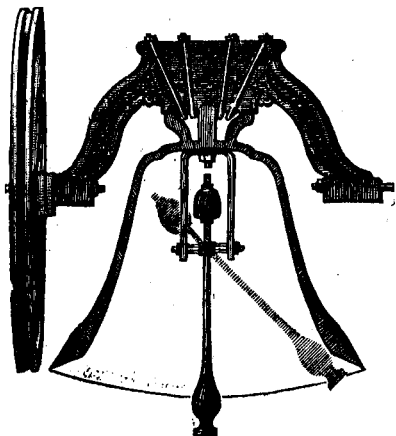
Avenue Provencher, près du pont de la Seine

Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

FONDERIE SPECIALE DE GLOGHES
GEORGES PACCARD et ses FILS

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés,

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception N'oubliez pas l'endroit: Avenue Taché, Saint-Boniface

TEL. 2561

Boite de P. 4



J. B. LECLERC

BUREAU DE TABAC, EN GROS ET EN DETAIL

15 AVENUE PROVENCHER,

St-Boniface,

Man.

ANNONCES

Henri Perdriau LIMITÉE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR Eglises et Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

Téléphone de Jour
M. 7738

Téléphone de Nuit
M. 6159

P. COUTU

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES ET

EMBAUMEUR DIPLOMÉ

64 Avenue Provencher, — Saint-Boniface, Man.

Nous allons chez

Allaire et Bleau

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

UN LIVRE GRATUIT

SUR LE

MANITOBA

—o—

Le Département de l'Agriculture et de l'Immigration invite tous les habitants de la province à coopérer avec lui dans ses efforts pour attirer ici une proportion raisonnable des colons qui viennent dans l'Ouest canadien.

Le Manitoba possède des avantages insurpassés pour tous ceux qui ont de l'ambition et de l'énergie. Nous avons des milliers d'acres de terrain disponible comme homesteads, à part d'immenses étendues de terrains qui sont en vente à bas prix.

On peut acheter un grand nombre de fermes toutes prêtes, à des prix raisonnables ; et on peut en louer d'autres sur bail à taux fixes ou pour fraction de la récolte.

Les avantages du Manitoba sont décrits avec détail dans un livre nouveau qui vient d'être publié par le Département de l'Agriculture et de l'Immigration, lequel sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

Toute personne qui s'intéresse à l'avenir du Manitoba devrait envoyer des exemplaires de ce livre à ses amis d'ailleurs avec une lettre donnant le récit de sa propre histoire. De telles lettres, accompagnées d'un livre sur le *Prosperous Manitoba*, feraient connaître à des milliers de colons possibles les chances que nous offrons à ceux qui veulent travailler.

Ecrivez aujourd'hui aux soussignés, et on vous enverra un exemplaire du livre.

J. J. GOLDEN, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Manitoba

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg Man.

JOS HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

ANNONCES

D. R. Baribault, B. A. S.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BUREAU

CHAMBRE 607, BUILDERS' EXCHANGE,
333½ AVE. DU PORTAGE, WINNIPEG.

Ték. Main 1040

RESIDENCE

No. 457 RUE BURNELL,
WINNIPEG, MAN.

Tél. Sherb. 3617

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. OUVRAGES GARANTIS
ET EXECUTES PROMPTEMENT.

ATELIERS : RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARENTE, KIRK, CO, LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particuliere pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175